

ATTENTATS À BRUXELLES Les recommandations de l'ONE

Suite aux événements se déroulant à Bruxelles et jusqu'à nouvelles informations, les autorités compétentes, à ce stade, ne nous ont communiqué aucune instruction de fermeture des milieux d'accueil de la petite enfance. Par contre, elles nous recommandent d'éviter tout déplacement inutile.

Dès lors et jusqu'à information complémentaire, nous invitons les milieux d'accueil de la petite enfance à respecter les mesures suivantes :

- Maintenir les enfants à l'intérieur du bâtiment ;
- Interdire l'accès au bâtiment, sans pour autant faire obstacle aux parents qui souhaiteraient reprendre leurs enfants.

Par ailleurs, les consultations pour enfants et les consultations prénatales de quartier (pas les consultations hospitalières) seront fermées aujourd'hui.

Nous vous informerons de toute modification, en fonction des décisions qui seront prises en ce qui concerne l'évolution de la sécurité en Fédération Wallonie-Bruxelles.